

COMMENT VOTER ?

Du 18 au 23 novembre prochain, vous élirez vos représentants qui siègeront au Conseil d'Administration de votre CMCAS

Un courrier contenant vos identifiants pour les opérations de vote électronique vous parvient dès à présent par courrier postal. Ce courrier est envoyé à deux reprises.

Parallèlement, vous recevrez sur votre adresse électronique « professionnelle » le mot de passe vous permettant de vous identifier sur le site de vote.

Vous devrez également renseigner votre département (ou pays de naissance pour les personnes nées à l'étranger).

Si vous n'avez plus accès à votre boîte mail professionnelle (GET, CFC...), un dispositif a été prévu afin de récupérer votre code par SMS. Une fois sur le site de vote, il faudra cliquer sur « je n'ai pas reçu mon mot de passe » après avoir renseigné votre identifiant de connexion et votre département de naissance. Vous devrez alors renseigner les 7 derniers chiffres de l'IBAN connu par l'employeur et un numéro de téléphone portable. Le mot de passe vous parviendra immédiatement par SMS.

Pour toutes problématiques liées aux opérations de vote, contactez vos représentants FO Énergie et Mines, ils vous accompagneront pour y faire face.

Election des membres des Conseils d'Administration des CMCAS de la branche des IEG



Voter par internet
Du jeudi 18 novembre 2021 (08h00)
ou mardi 23 novembre 2021 (08h00)
www.cmcas.webvote.fr

1 SAISISSEZ VOTRE CODE IDENTIFIANT
2 RENSEIGNEZ LE DÉFI COMPLÉMENTAIRE
3 SAISISSEZ VOTRE MOT DE PASSE

Madame, Monsieur,
Vous êtes invité(e) à participer à l'élection des membres des Conseils d'Administration des Caisses Mutuelles Complémentaires et d'Action Sociale (CMCAS) des IEG.
Vous pourrez exprimer votre vote par internet en vous connectant sur le site www.cmcas.webvote.fr du jeudi 18 novembre 2021 à 08h00 ou mardi 23 novembre 2021 à 08h00 (heures métropolitaines).
Voter est important. Nous vous remercions de votre participation.

Comment voter par internet ?

Accédez au site de vote sécurisé www.cmcas.webvote.fr

Authentifiez-vous
1 Saisissez votre code identifiant.
2 Renseignez le défi complémentaire.
3 Saisissez votre mot de passe.

Votez
Écrivez votre choix puis confirmez celui-ci en cliquant sur « Je valide mon vote ».

Accusé de réception
Vous avez la possibilité d'imprimer ou d'envoyer sur votre adresse mail un accusé de confirmation de la prise en compte de votre vote.

Confidentialité
La prestation de vote est réalisée par Clickiris, prestataire technique expérimenté et spécialisé. Le système de vote est en outre certifié par un expert indépendant, garantissant l'anonymat, la confidentialité et la fiabilité du vote. Les opérations de vote sont gérées sous contrôle d'un huissier de justice. Vos codes sont strictement personnels et confidentiels.

Besoin d'aide ?
Une cellule d'assistance téléphonique est, dès à présent, à votre disposition 24h/24 et 7j/7 par téléphone au 02 96 90 90 86.

Le traitement des données à caractère personnel dans le cadre du processus électoral est mis en œuvre par votre employeur, dans le respect de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 et du Règlement européen (2016/679) du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD). Pour en savoir plus sur le traitement de vos données ou pour exercer vos droits, nous prions de consulter le rubrique « Données personnelles » du site www.cmcas.webvote.fr.

Du 18 au 23 novembre 2021

Faites le choix d'une autre voie, votez **FO** !



AGIR, NE PAS SUBIR !

www.fnem-fo.org